

Centre Social de Kerangoff
Rue Franchet d'Esperey – 29 200 BREST
02-57-52-56-70 // 07-80-12-54-25
enfance@kerangoff.fr

Accueil de Loisirs 3 – 12 ans

Fiche d'inscription 2023 – 2024

L'enfant

Nom : Prénom :

Né.e le : / / Lieu de naissance :

Adresse :

.....

École fréquentée :

Reponsable.s légal.aux

Nom : Prénom :

Qualité (rayer les mentions inutiles) : père / mère / autre tuteur

Adresse :

.....

Téléphone : Mail :

Personnes à prévenir en cas de nécessité :

1. Nom : Prénom :

Téléphone : ou

2. Nom : Prénom :

Téléphone : ou

Documents à fournir

- Fiche sanitaire complétée et signée
- Règlement intérieur signé
- Attestation du médecin ou photocopie des vaccins à jour
- Photocopie de l'attestation de responsabilité civile extrascolaire (assurance couvrant le.s enfant.s)
- Une attestation de quotient familial

Autorisations

Je soussigné.e, Mme ou M , en qualité de
..... déclare accepter que mon (mes) enfant(s) rentre(nt) seul(s) après la journée de
centre de loisirs.

Je soussigné.e, Mme ou M , en qualité de
..... déclare accepter que mon ou mes enfant(s) soient pris en photo. Les photos ne
seront utilisées que dans le seul but de communication relative au centre de loisirs.

Je soussigné.e, Mme ou M , en qualité de
..... déclare avoir pris connaissance du fonctionnement de l'accueil de loisirs du
centre social et autorise l'enfant à pratiquer les
différentes activités proposées et organiser avec l'équipe d'animation.
Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à , le

Signature

Nouvelle démarche des inscriptions au centre de loisirs.

Pour les Mercredis

Dorénavant, il vous sera demandé de remplir le tableau d'inscription ci-joint. Il vous est possible de
le remplir pour l'année, mois par mois ou, semaine par semaine.

Attention, nous ne pourrions accepter aucun enfant qui n'aurait pas été inscrit préalablement, au
moins 1 semaine avant la date souhaitée.

Pour les Vacances scolaires

Un même tableau vous sera transmis 1 mois avant la période de vacances concernée. Les mêmes
conditions d'inscription s'appliqueront ici.

Le paiement sera à effectuer lors de l'inscription, avant le jour de présence de votre ou de vos
enfants.

En cas d'absence, il vous sera possible de demander un remboursement ou un avoir si les
conditions suivantes sont respectées :

- L'annulation a été réalisée au moins 48h avant la date réservée
- L'annulation est justifiée par un certificat médical

Dans le cas contraire, l'absence non justifiée vous sera facturée.

Nous mettons en place cette nouvelle démarche d'inscription dans le but d'anticiper et d'adapter le
service le mieux possible au public fréquentant le centre de loisirs.

Nous vous remercions de votre compréhension.